



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT A LA BASE,
DE L'ARTISANAT ET DE LA JEUNESSE



PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE ET A L'INSERTION
DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Projet N° : P-TG-IZ0-002

Don N° : 2100155030917 FAD

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA GEOLOCALISATION DES PME/PMI ET DES MICRO-ENTREPRISES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUEL)

AMI N° 014/19/MDBAJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour la géolocalisation des entreprises agro-industrielles et microentreprises rurales accompagnées par le PAEIJ-SP dans les 5 régions du Togo.
2. La présente manifestation est faite pour établir une liste de Consultants Individuels susceptibles de faire des propositions de services pour la géolocalisation des entreprises agro-industrielles et microentreprises rurales accompagnées par le PAEIJ-SP. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - a. Réaliser l'inventaire et la caractérisation des PME/PMI ainsi que des micro-entreprises accompagnées par le PAEIJ-SP suivis de validation ;
 - b. Elaborer l'application de collecte des données géographiques et paramétrer des tablettes ;
 - c. Mobiliser et former les agents chargés de la collecte des informations complémentaires soutenus par un prétest sur le terrain ;
 - d. Collecter les données et superviser la collecte ;
 - e. Restituer les résultats de la collecte ;
 - f. Compiler et traiter les données pour assurer leur cohérence et leur lisibilité ;
 - g. Produire les cartes thématiques et mettre en ligne la plateforme cartographique ;
 - h. Former l'équipe de projet sur l'appropriation de la plateforme ;
 - i. Assurer l'assistance pour la maintenance de la plateforme.
3. La Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, à travers l'Unité de Gestion du PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants individuels intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) notamment : une formation universitaire de niveau Bac + 4 au moins en géographie, cartographie, système

d'information géographique (SIG), statistique, informatique ou autre diplôme équivalent, avoir un minimum de 5 années d'expériences pertinentes dans la collecte et le traitement des données sur le SIG, justifier d'au moins 3 expériences/missions similaires dont au moins un (01) sur des projets/programme de développement, disposer d'excellentes connaissances des méthodologies d'enquête quantitative ; une bonne maîtrise des logiciels de gestion de données, applications CAPI, logiciels SIG (QGIS, ODK, KOBBO Collect, CAPI, CSPro, ...) et d'analyse statistique (STATA, SPSS, Excel ...) ainsi que des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, présentation).

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection basée sur la qualification de Consultant Individuel sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus.
5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 7h00 à 17h30, heures locales. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande. Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêts sont décrits ci-dessous :
 - Qualifications/Formation : 20 points
 - Profil général ou qualifications générales : 25 points
 - Expériences spécifiques par rapport aux missions décrites dans les TDR : 55 points
6. Les expressions d'intérêts devront inclure une lettre de soumission ou de motivation, un C.V. actualisé et signé, copies des diplômes et attestations ainsi que les documents et ou pièces cités plus haut au point 2 devront être déposés sous plis fermé ou transmis par courriel à l'adresse, mentionnée ci-dessous au plus tard le **14 août 2019 à 10 heures 00 min**, heure locale et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA GEOLOCALISATION DES PME/PMI ET DES MICRO-ENTREPRISES ».

Adresse :

A L'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics
Au Secrétariat de la PRMP, Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse,

Villa N° 37 de la Cité OUA, porte 302, BP. 1299 Lomé, Téléphone : 22 61 07 40/23 38 63 55,
Email : paeijsptogo@gmail.com

7. Une liste restreinte de trois à six consultants individuels qualifiés, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé le **26 JUIL 2019**
La Personne Responsable des Marchés Publics



Yawotse VOVOR